

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Tulipes et jacinthes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198177>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

un excellent discours prononcé au banquet de la société d'arbalétriers l'*Avenir*, disait : « Souvenir des âges anciens, l'exercice de l'arbalète est une des traditions qu'il est bien de ne ne point laisser tomber en désuétude. C'est un des derniers liens qui nous rattachent à nos ancêtres. Il est d'ailleurs reconnu que le tir à l'arbalète est un excellent préparatif au tir de guerre. »

La Belgique compte aussi un nombre considérable d'archers.

En Angleterre, les vieilles sociétés d'archers ont survécu avec tous leurs anciens règlements remontant à plusieurs siècles. Une tradition veut que lorsque le souverain de la Grande-Bretagne vient occuper la résidence d'*Holy-Rood*, les archers de la compagnie royale d'*Ecosse* lui apportent trois flèches barbelées.

La reine Victoria a, pour sa part, reçu quatre fois ce présent.

Notons aussi que les dames anglaises ont organisé plusieurs sociétés de tir à l'arc et à l'arbalète et se disputent des prix dans des tournois trimestriels. — Les cibles ont un mètre de diamètre et sont placées à une distance de 150 à 180 mètres.

Nous terminerons ce petit historique des anciens tirs par quelques détails sur l'Abbaye de l'Arc de Lausanne et celle de Vevey.

L. M.  
(A suivre.)

#### Parole de chasseur.

M. Lude, qui était syndic de Vevey, il y a quelque cinquante ans, exerçait la profession de marchand drapier. Sa maison avait une réputation aussi solide que le temple de St-Martin. De toute la contrée, du district fribourgeois de la Veveyse et de la plaine du Rhône, les clients y affluaient. Un jour, arrive un chasseur de Châtel-St-Denis. Il avait besoin de l'étoffe d'un pantalon. Un certain drap couleur chamois lui tape particulièrement dans l'œil. C'était souple, moelleux, imperméable et inusable. L'aune en valait douze francs. Le chasseur en offre dix, soit tout le contenu de sa bourse. Il en avait une telle envie que le marchand consent à le lui céder à ce prix.

— Seulement, mon ami, lui dit-il, c'est à la condition que vous m'enverrez le premier lièvre que vous débusquerez !

— Vous pouvez y compter, M. Lude.

Des semaines, des mois se passent sans que le syndic drapier voie la queue du lièvre promis, lorsque, un jour de foire, il croise à la rue du Simplon son client de Châtel-St-Denis.

— Hé ! farceur de chasseur, qu'avez-vous fait de mon lièvre ?

— Quoi ! vous ne l'avez pas reçu ?

— Ni moi, ni aucun des miens.

— Je vous l'ai pourtant envoyé.

— Par un messager amateur de civet, alors ?

— Non. Je vais vous expliquer l'affaire : Huit jours après avoir acheté votre drap, j'étais allé promener mon pantalon neuf dans les ravins de la Veveyse. Tout à coup, un gros lièvre me part dans les jambes. J'épaule et je le manque. Alors, comme il détalait du côté de Vevey, je lui crie : « Cours chez M. le syndic Lude, il compte sur toi ! »

#### Comparaison n'est pas raison.

Il y avait, voici trois quarts de siècle, un grand banquet à la maison de commune de l'Isle. La justice de paix avait été assermentée dans la matinée par un juge du tribunal de Cossionay, ainsi que cela se pratiquait à cette époque. Magistrats de l'ordre judiciaire et membres de la municipalité avaient largement fait honneur à un de ces menus comme les hôtels de première classe eux-mêmes ne nous en servent plus aujourd'hui. Au dessert,

on avait décacheté quelques bouteilles de vin de la comète, de ce 1811 dont les vieux gardent encore le souvenir. Les langues s'étaient déliées et l'on avait porté la santé de toutes les autorités constituées. Moins loquaces où plus timides que leurs commensaux, MM. les assesseurs demeuraient seuls silencieux. Cependant, leur président ayant pris la parole à deux ou trois reprises, ils se firent finalement entendre à tour de rôle, comme s'ils voulaient se ratrapper, et ils devinrent intarissables.

M. le juge au tribunal se leva alors, le verre en main, et dit : « Messieurs de la justice de paix de l'Isle, voulez-vous me permettre une image ? Nous sommes entre nous et nous pouvons nous dire nos petites vérités sans que notre dignité en souffre. »

— Parlez ! parlez ! s'écrierent les convives.

— Eh bien, je comparerais la justice de paix de ce cercle à un violon. Vous, messieurs les assesseurs, vous en représentez les quatre cordes et vous, M. le juge de paix, vous êtes l'archet qui les fait vibrer.

À cette boutade, un éclat de rire secoua toute la table, à l'exception de l'assesseur de Mont-la-Ville. S'étant levé à son tour, ce magistrat demanda au juge de Cossionay la permission de faire aussi une comparaison. Cela lui fut accordé sans peine.

— Je trouve, dit-il d'un air sombre, que le tribunal de Cossionay ressemble, les jours d'audience, à l'arche de Noé, parce qu'on y voit toute sorte de bêtes.

Ce mot mit fin aux comparaisons et le banquet finit en queue de truite de la Venoge.

#### On vilho sergeant.

Quand on a été su lo militéro, qu'on a fe lo Sonderbon et pétêtré onco la campagne dè Bâle, ein treinte-trai, credoublu ! dierro cein no fâ plissé dè vaire dâi sordâ et, s'on démâorâ pè Lozena, Yverdon, àobin pè Mâdon, on sè redressè quand lo bataillon dè clliâo dzouvenâ valottets passé tambou battant et musique ein tête ! Tonaire ! seimblîe qu'on ein est adé, on sè redressè coumeint on piâo su on molan et se lo sa, la giberne, lo fusi et to lo bataclan étiot que, no tsapérâ d'allâ vito tot cein empougni po poai s'infelâ dein lo bataillon ein eimourdeint clliâ que se dit : *La Suisse même aux premiers jours...*

Mâ, se y'ein a dâi tot terriblio po lo militéro, y'ein a prâo assebin, et mimameint dâi sergents et dâi caporaux que seimblîont dâi tot crâno, quand lo y'eouata passâ pè le tserrairâs, on derâi, quand l'ont met l'habit, que l'ein sâvont atant que lo capiteno et mimameint lo colonet ; dè clliâo z'iquie, faut on boncon se démaufiâ, kâ la pe boun'eimpârtia dâo teimps l'est dâi gaillâ que n'ont que la niaffe, que ne cognaisson pas pipetta ào servîço et que sè font fourrâ ào clliâ dza lo second dzo dâo camp. Ce sont dâi sordâ que ne sont bons què po la pararda, pu l'est tot.

Vorassovegni-vo dè clliâ que vo contâvol l'an passâ su cè vilho sergeant qu'avâi été ào Sonderbon et que sè bragâvè d'avâi fe cosse, d'avâi fe cein, que l'avâi tiâ ne sè dierro dè Fribordzâi et qu'on avâi trovâ étaï dézo on ceresi tandi que lè z'autro ferraillivant, et que droumessai tant bin que 'na tchivra, que brottâvè perquie, l'âi avâi medzi lè frindzès dè sè z'époulettès po cein que lè z'avâi prâissè po de l'herba.

L'est d'on gaillâ dè clliâ sorta que vu vo z'ein derè iena hoai :

Ia on part dè senannès est arrevâ pè Mâdon on bataillon dè dzouvenos sordâ que passâvant l'écoule pè Colombi (pas Colombi qu'est su Mordze, mâ on autre que sè trâovè pè su Nâitsati) et lè z'ont remisâ pè la caserna.

Lo leindeman matin, quand l'ont volliu re-

modâ contre Yverdon, y'avâi ou moué dè dzeins po lè vouaiti einvouâ pè compagni et po lè vaire défelâ la pararda.

Y'avâi assebin perquie on certain Dzolliet, qu'avâi étaï sergeant dâo teimps dâi fusi à basinets et qu'avâi 'na niaffe dâo tonaire.

Quand bin n'avâi jamé étaï qu'on tot crouïte militero, cè vilho ne fasâi què débliattârâ su clliâo dzouvenos sordâ que s'alignânt su la pliace et faillai l'ouïre : « Eh ! désai, n'est pas dè noutron teimps qu'on arâi fâ dinse, on martivâ mi què cein et cein allâvè pe crâneint, assebin on étaï pe d'attaquè què clliâo d'ora et on avâi mé dè goût po lo militero ; vouaiti-vai clliâo sa et clliâo fusi coumeint dianstro l'ont cein aligni ! cein a-te facon ! na ma fâi, ne poivont pa pî s'aligni bin adrâi ! Tonaire, s'on étaï dâo bataillon !

— Ta ! ta ! ta ! l'ai fe adon on autre, vo bragâ pas tant, l'oncllio Dzolliet : vo rassovegni-vo dè clliâo pliace dezo cè telliot, ào fin boo dè la Brouye, et fo l'herba et ni rein n'a pu crêtrè tandi mè dè dix z'ans tant cein avâi étaï troupenâ, que l'a fallu la fochérâ po poai ein avâi oquie.

— Binsu, que m'ein rassovigno !

— Et bin sédès-vo porquiet clliâo pliace étaï dinse troupenârâ ?

— Ma fai na ! et porquiet ?

— L'est à foce que lè sergents l'ai sont zu s'étaidre lè z'autro iadzo tandi que clliâo pourro drublio dè caporaux s'escormantsivant à comandâlè z'a-draite et lè z'a-gautse su la pliace !

— Et vo rassovegni-vo onco dè clliâo pequie que l'avont pliântâ ti le veingt pas tot dâo long dè la pliace d'armes ?

— Oi ! oi ! mâ sont via du grantein !

— Bin oi ! mâ vo ne sédès pétêtré pas porquiet l'avont pliântâ clliâo pequie ?

— N'ein sé rein, na ma fai !

— Et bin l'étaï po férè alligni lè sergents lè z'autro iadzo, po cein que fassion adé férè dâi reings tot corbo et que n'etiont jamé fottu dè férè front bin adrâi !

**Tulipes et jacinthes.** — Plusieurs massifs de la promenade de Montbenon se parent déjà d'un riant tapis de pensées, de myosotis et autres fleurettes, au milieu desquelles s'élançent quelques premières tulipes.

Comme elles sont gracieuses, ces tulipes dont la hampe droite et lisse comme un jonc se termine par une fleur à six pétales, qui compte parmi les plus belles. — Grâce à de nombreuses variétés obtenues par la culture et leurs délicates nuances, un massif de tulipes, au printemps, est ce qu'il y a de plus coquet, de plus ravissant à l'œil du promeneur.

Originaire d'Orient et introduite en Europe vers 1550, nous dit la *Science illustrée*, sa vogue fut si grande, qu'en 1629, d'après le botaniste anglais, John Parkinson, il n'en existait déjà pas moins de cent variétés. On en compte aujourd'hui plus de quinze cents.

On sait avec quelle fureur sévit, en Hollande, au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qu'on a appelé la *tulipomanie*. Les oignons de tulipe étaient cotés à la Bourse de Harlem ; on jouait sur eux comme actuellement sur la rente et certains se vendaient un prix fabuleux. Selon Munting, il se fit, en trois ans, à Harlem seulement, pour dix millions de florins d'affaires en tulipes. La variété *semper Augustus* atteignait plusieurs milliers de florins. On cite un amateur qui en acquit un oignon en échange de douze arpents de terre ; un autre qui offrit 4600 florins et, en sus, une voiture avec deux chevaux tout garnis.

Cependant la jacinthe, aujourd'hui, a détrôné la tulipe, même aux yeux des Hollandais. D'une culture facile, elle donne de grosses grappes de toutes les nuances de l'arc-en-

ciel : mauve, violet, bleu clair, bleu foncé presque noir, rouge, rose, jaune franc ; on y rencontre même le blanc pur. Très parfumées ses fleurs restent longtemps épanouies à la grande joie des yeux et au grand régal de l'odorat. C'est un spectacle splendide que plusieurs centaines de jacinthes disposées en « couche de parade » pour un concours ou une exposition.

#### La quintessence de l'abstinence.

M. de Parville vient de publier dans les journaux français, à propos des eaux de table, un article qui jette la consternation dans le monde des buveurs d'eau. Non seulement le savant hygiéniste condamne les eaux des lacs, des rivières et des sources superficielles, en raison du grand nombre de microbes malfaisants qu'elles renferment, mais il déclare encore dangereuses un grand nombre d'eaux jaillissant des entrailles mêmes de la terre. Parce qu'une source est profonde, cela ne signifie pas qu'elle soit bonne, dit-il. Son eau est fort souvent chargée de sels insolubles.

« Regardez les bouillottes dans lesquelles vous faites bouillir votre eau. L'intérieur est incrusté de dépôts calcaires. Ces dépôts, nous les avalons, dissous, tous les jours. Ce calcaire en excès ne s'en va pas comme il entre ; il doit, à la longue, imprégner les vaisseaux, les calcifier lentement. Nos artères perdent de leur souplesse et se solidifient partiellement. L'eau, sournoisement, nous conduit à l'artério-sclérose. Elle nous conduit à un ralentissement de la circulation ; elle nous vieillit avant l'heure. Et le filtre rénal ? Est-ce qu'il se trouve bien de ces dépôts ? Et la vessie qui reçoit le trop-plein ? Gare aux affections du rein, gare à la pierre ? Et tout cela, parce que nous buvons, par routine, la première eau venue, sans raisonner ce que nous faisons. Les eaux chargées de sels insolubles à grande dose sont mauvaises. Et on ne le dit pas. C'est presque un crime. »

Quelle eau boire, grand Dieu ?

M. de Parville répond : « On sait, depuis quelque temps seulement, que certains éléments minéralisateurs sont essentiels à la nutrition ; que l'air dissous, l'acide carbonique dissous à petite dose sont favorables à la digestion. Voilà le type d'eaux à boire, dont il faudrait disposer et qui empêcheraient le vieillissement hâtif. »

Seulement, comme ces eaux ne coulent pas à toutes les fontaines, M. de Parville conseille de les acheter par bonbonnes ; c'est moins dispendieux que par bouteilles et elles se conservent indéfiniment. Ce sont des eaux analogues aux eaux alcalines de Romanel, de Gimel et de Montreux. Il suffit de s'en tenir à ce breuvage pour être assuré de ne pas devenir octogénaire à vingt ans. Cela vaut une immersion dans la fontaine de Jouvence.

Bonne affaire pour les vendeurs d'eau ! Mais, tout de même, cela va finir par être fort coûteux que de demeurer tempérant. D'autre part, les membres les moins fortunés de la Croix-Bleue, ceux qui n'auront pas les moyens de s'accorder des bonbonnes d'eau idéale, devront pratiquer une nouvelle abstinence, celle de l'eau. Pauvres gens !

Alexandre III se trouvant à Fredensborg, chez son beau-père, le roi de Danemark, laissait toute liberté à ses enfants. « Amusez-vous comme les petits des autres ! » leur disait-il. Un jour, on lui ramena l'un d'eux, — c'est, je crois, le tsar actuel, — avec un œil poché, la figure égratignée, les vêtements déchirés. « Qui t'a mis dans cet état ? » demanda-t-il. — « Un petit polisson avec qui je jouais. » — « Et pourquoi ? » — « Parce que je lui ai pris une pomme ? » — « Ah ! c'est comme cela, dit Alexandre. Tu crois, parce que tu es le fils de

l'empereur de Russie, que tu as le droit de voler des pommes ? Eh bien ! mon ami, tu as reçu la correction que tu méritais, et quand je verrai celui qui t'a battu, je le féliciterai de ne pas s'être laissé prendre son bien, même par le fils du tsar ! »

**Le plus long jour de l'année.** — Il est très important, nous dit le *Voleur*, quand nous parlons du plus long jour de l'année, de dire de quelle partie du monde nous parlons. La liste suivante donne la longueur du plus long jour dans plusieurs villes :

A Stockholm, le plus long jour dure 13 heures et demie.

Dans le Spitzberg, il dure trois mois et demi.

A Londres et à Brême, il dure 16 heures et demie.

A Hambourg et à Dantzig, il dure 17 heures.

A Saint-Pétersbourg et à Tobolsk, Sibérie, le plus long jour dure 19 heures et le plus court 5 heures.

A Torna, Finlande, le 21 juin apporte un jour qui dure presque 22 heures, et le jour de Noël ne dure que trois heures.

A New-York, le plus long jour dure 15 heures et à Montréal 16.

A Verdac, Norvège, le plus long jour dure du 21 mai au 22 juillet, sans interruption.

**Histoire de la nation suisse.** — La 16<sup>e</sup> livraison de ce grand et bel ouvrage, par M. van Muyden, président de la Société d'histoire de la Suisse romande (éditeur, M. Mignot), traite de plusieurs sujets très intéressants : La Suisse, sous le pacte de 1815 et la situation politique de notre pays durant cette période. Mouvements religieux. — L'établissement du régime démocratique dans divers cantons. Lutte contre l'ancien régime. — Luttes confessionnelles dans les cantons catholiques et mixtes. — Réveil national.

La livraison 23 de la *Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, publiée sous la direction de M. Paul Seippel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, en français, chez M. Payot, éditeur à Lausanne ; en allemand, chez MM. Schmid et Francke, à Berne, est consacrée aux « Arts plastiques dans le Tessin » au XIX<sup>e</sup> siècle, par F. Chiesa, professeur à Lugano, et aux « Arts plastiques dans la Suisse allemande », par M. Ch. Brun, à Zurich. Elle est illustrée de nombreux portraits et reproductions d'œuvres d'art.

#### Un moyen radical.

Un vieil original, désireux de se débarrasser des visites importunes et des colporteurs, afficha à sa porte une enseigne appropriée à chacun d'eux :

Point d'oignons. — Pas de crayons. — Pas de vanille. — Pas de souliers à raccommoder. — Je n'achète pas de bretelles. — On ne reçoit pas. — Je ne veux pas de billets de loterie. — Je n'aime pas la musique. — Aucun journal. — Pas d'oranges. — Je ne donne rien aux tombolos. — Je n'use pas de papier à lettre. — Je ne souscris point d'actions. — Je ne veux pas de machine à coudre. — Absent toute la journée.

Ce brave homme jouit dès lors d'une parfaite tranquillité.

**Pour empêcher les lorgnons de s'obscurcir à la chaleur.** — Les personnes qui portent des lorgnons connaissent le grave inconvénient du changement de température qui couvre incontinent leur verre de buée, en entrant dans un salon ? Ils éviteront ce petit écueil en ayant soin de passer les verres à la glycérine pure, puis de les essuyer ensuite à l'aide de linges très secs ; leurs lorgnons pourront subir les changements de température sans que les verres en soient obscurcis un instant.

#### Boutades.

Demeindze passa, ào prédze, l'organiste s'est trompâ et la fé onna musica d'einfai, que tot lo mondo ein étai scandalisa ; assebin quand saille-ce, lo syndico l'atteindai que devant po lai férè onna semonce, et l'ai dese : « Ah ! ah ! vo z'ai fê oquî de biau, stu matin, jamais n'oiu'na tola chetta ! »

— N'est pas mè, répond l'organiste, lè cé gueux dè Branlapant que tiré lò socliet, que s'est trompâ dè chômo.

Un brave homme se présente, en compagnie de sa femme, au bureau de la Recette, à Yverdon, pour retirer son nouveau livret de la caisse d'épargne. Sa femme jette un coup d'œil sur le carnet, elle n'y voit qu'une seule somme inscrite et demande à son mari où ont passé les intérêts.

— Compreinds-tou pas ? répond le mari, l'intérêt, l'ont radotzi.

#### Maitre et domestique :

— Joseph, il faut chauffer plus que ça... on gèle dans cet appartement !

— Pourtant, monsieur, il y a 22 degrés !

— Vous êtes fou, je pense ?

— Nullement, monsieur... Il y a 12 degrés dans le salon et 10 dans la salle à manger !

Le maître d'école à un petit garçon — un nouveau :

— Quelle est la profession de votre père ?

L'enfant embarrassé :

— J'peux pas le dire, monsieur, c'est défendu.

— Il faut absolument répondre à ma question.

Après de longues hésitations :

— Eh bien !... papa, il est femme à barbe dans les foires.

Z..., un de nos bons pince-sans-rire, à son médecins :

— Docteur, j'ai absolument besoin d'être malade après-demain... Je puis compter sur vous, n'est-ce pas ?

**THÉÂTRE.** — « Depuis que nous avons Mademoiselle Sully, nous disait-on, l'autre jour, dans des bureaux de location, c'est vraiment merveilleux ; les billets s'enlèvent en un clin d'œil. La salle est comble tous les soirs et nombreux sont, chaque fois, les malheureux qui pestent de n'avoir pu trouver une place, une toute petite place. » Pour qui a vu une fois la gracieuse artiste, celà n'a rien d'étonnant. Profitons ; c'est la dernière qui sonne. Encore une semaine et ce sera fini.

Demain, dimanche, **Véronique**, le succès de la semaine. — Rideau à 8 heures.

*La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.*

*En vente au bureau du « Conteure vaudois » :*

#### À bon vieux temps des diligences

Deux conférences historiques et anecdotiques, par L. MONNET

*Extrait de la table des matières : Postes d'autrefois. — Journaux et almanachs du temps. — Voitiers et aubergistes. — Nos anciens moulins. — Anciennes foires. — Bateliers infidèles. — Routes d'autrefois. — Un voyage de Vevey à Genève, en 1815. — Un facteur dans l'embarras. — Institutrices en voyage. — Avantages et désagréments des diligences. — Discours d'un syndic. — La chute d'un gouvernement, etc., etc.*

Jolie couverture, illustrée par R. LUGEON.

PRIX : FR. 1,50.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les *Pilules hémato-gènes* du docteur Vindevogel sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées ; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction. »

125 pilules à fr. 4,50. — Dépôt dans toute pharmacie.

*Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.*